

Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles
International Journal of Sociocultural community development and practices
Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales



Vers un système d'animation socioculturelle : défis actuels et synergies internationales

Jean-Marie Lafortune, Jean-Pierre Augustin, Paul Bélanger and Jean-Claude Gillet

Number 1, 2010

Défis de l'interculturel et apports de la recherche-action
Intercultural challenges and contributions of research-action
Desafíos del intercultural y aportaciones de la investigación-acción

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1100719ar>

DOI: <https://doi.org/10.55765/atps.i1.80>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de communication sociale et publique, Université du Québec à Montréal

ISSN

1923-8541 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lafortune, J.-M., Augustin, J.-P., Bélanger, P. & Gillet, J.-C. (2010). Vers un système d'animation socioculturelle : défis actuels et synergies internationales. *Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles / International Journal of Sociocultural community development and practices / Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales*, (1), 1–12. <https://doi.org/10.55765/atps.i1.80>

Article abstract

Sociocultural community development can be defined as a process of distribution in various populations of the capacity of sensitive experience, expression, critical thinking, initiative and creativity. According to the situations and the tools of intervention available, which vary with the level of development of societies, this process emphasizes social (capacitation allowing action) or cultural dimensions (participation in the production of standards). This text draws a portrait of the sociocultural community development system such as it builds itself since around thirty years from the philosophic and institutional foundations of popular education and its anchoring in specific territorial issues. It approaches the main challenges that face researchers and professionals nowadays, among which the impossible neutrality of practices, their necessary extension in the design of creative environments and the acquisition of the required expertise. The last part underlines the importance to pursue the consolidation of the continental and international networks in sociocultural community development.

© Jean-Marie Lafortune, Jean-Pierre Augustin, Paul Bélanger and Jean-Claude Gillet, 2010



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>



Vers un système d'animation socioculturelle : défis actuels et synergies internationales

Jean-Marie Lafortune

Rédacteur en chef, Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles
Professeur, Département de communication sociale et publique, Université du Québec à Montréal (UQAM), Canada

Jean-Pierre Augustin

Directeur de recherche, Laboratoire Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADES), CNRS
Professeur, Université de Bordeaux 3, France

Paul Bélanger

Directeur, Centre interdisciplinaire de recherche et développement sur l'éducation permanente
Professeur, Département d'éducation et formation spécialisées, Université du Québec à Montréal, Canada

Jean-Claude Gillet

Coordonnateur, Réseau international de l'animation (RIA)
Professeur émérite, Université de Bordeaux 3, France

L'animation socioculturelle peut se définir comme un processus de diffusion de la capacité d'expérience sensible, d'expression, de sens critique, d'initiative et de créativité des populations. Selon les situations et les outils d'intervention disponibles, qui varient avec le niveau de développement des sociétés, ce processus met l'accent sur la dimension sociale (habilitation permettant l'action) ou culturelle (participation à la construction des normes). Ce texte dresse le portrait du système d'animation socioculturelle tel qu'il se construit depuis une trentaine d'années à partir des fondements philosophiques et institutionnels de l'éducation populaire et de son ancrage dans des problématiques territoriales spécifiques. Il aborde ensuite les principaux défis auxquels se confrontent actuellement les chercheurs et les professionnels de l'animation, dont l'impossible neutralité des pratiques, leur nécessaire élargissement à l'aménagement d'environnements créateurs et l'acquisition de l'expertise requise. La dernière partie souligne l'importance de poursuivre le travail de consolidation des réseaux continentaux et internationaux en animation.

Sociocultural community development can be defined as a process of distribution in various populations of the capacity of sensitive experience, expression, critical thinking, initiative and creativity. According to the situations and the tools of intervention available, which vary with the level of development of societies, this process emphasizes social (capacitation allowing action) or cultural dimensions (participation in the production of standards). This text draws a portrait of the sociocultural community development system such as it builds itself since around thirty years from the philosophic and institutional foundations of popular education and its anchoring in specific territorial issues. It approaches the main challenges that face researchers and professionals nowadays, among which the impossible neutrality of practices, their necessary extension in the design of creative environments and the acquisition of the required expertise. The last part underlines the importance to pursue the consolidation of the continental and international networks in sociocultural community development.

La animación sociocultural puede definirse como un proceso de difusión de la capacidad de experiencia sensible, de expresión, de sentido crítico, de iniciativa y de creatividad de las poblaciones. Según las situaciones y los instrumentos de intervención disponibles, que varían con el nivel de desarrollo de las sociedades, este proceso pone el énfasis en la dimensión social (habilitación que permite la acción) o cultural (participación a la construcción de las normas). Este texto levanta el retrato del sistema de animación sociocultural tal como se construye desde una treintena de años a partir de los fundamentos filosóficos e institucionales de la educación popular y de su anclaje en problemáticas territoriales específicas. Aborda luego los principales desafíos con los cuales se confrontan actualmente los investigadores y los profesionales de la animación, entre los cuales están la neutralidad imposible de las prácticas, su ensanche necesario a la organización de entornos creativos y la adquisición del peritaje requerido. La última parte subraya la importancia de perseguir el trabajo de consolidación de las redes continentales e internacionales en animación.

L'animation socioculturelle recouvre un ensemble de notions et de pratiques hétérogènes qui puisent à de nombreux courants : éducation populaire, travail social, développement ou action communautaire, démocratie participative, communication sociale, promotion culturelle, éducation par le temps libre, le loisir, le tourisme social, le sport ou la récréation. Historiquement, ce champ a été porté par des acteurs issus de mouvements idéologiques variés (confessionnels, laïcs, réformistes ou révolutionnaires) qui se sont inscrits à différents niveaux de la structure socioprofessionnelle (militant, technicien, professionnel).

L'animation socioculturelle peut être conçue comme une praxis car elle ne se résume pas à une activité utilitaire neutre, mais désigne une action concertée fondée sur des évaluations et des décisions. Dans cette perspective, les structures sociales dans lesquelles elle s'inscrit, à l'interface des processus de production et de reproduction sociales, sont à la fois des « déterminants » et des « produits » de l'action humaine.

L'animation socioculturelle se présente alors comme une démarche de mise en tension créatrice d'une pratique et d'une théorie. À cette condition, l'activité d'animation contient une visée transformatrice, formatrice et éducative qui fait d'elle un enjeu pour les pouvoirs. À l'Ouest comme à l'Est, elle n'est jamais ni totalement asservie, ni totalement libérée des contraintes qui pèsent sur elle.

En tant que champ d'études et de pratiques, l'animation socioculturelle s'articule aujourd'hui autour du concept de *reliance* (Bolle de Bal, 1996) et de ses manifestations. La *reliance* suppose l'engagement mutuel et l'usage de dispositifs adaptés de mise en relation rendus d'autant plus nécessaires que la libéralisation forcée des échanges à l'échelle de la planète, entreprise de façon intensive depuis 1995, entraîne des phénomènes massifs de *déliance*. Les sociétés du XXI^e siècle se caractérisent au Nord comme au Sud par un haut niveau d'inégalités socioéconomiques, de déficit démocratique et d'hégémonie culturelle, qui s'accompagne d'une désintégration communautaire et d'une application déraisonnable de la raison technoscientifique, entraînant son lot de problèmes environnementaux.

L'animation socioculturelle peut se définir comme un processus de diffusion de la capacité d'expérience sensible, d'expression, de sens critique, d'initiative et de créativité des populations. Selon les situations et les outils d'intervention disponibles, dont le volume et l'état varient avec le niveau de développement des sociétés, ce processus met l'accent sur le plan social (habilitation permettant l'action) ou sur le plan culturel (participation à la construction des normes).

Dans le texte qui suit, nous dressons le portrait du système d'animation socioculturelle tel qu'il se construit depuis une trentaine d'années à partir des fondements philosophiques et institutionnels de l'éducation populaire et de son ancrage dans des problématiques territoriales spécifiques. Nous discutons ensuite des principaux défis auxquels la recherche et la pratique sont actuellement confrontées. La dernière partie du texte nous permettra de faire le point sur l'importance de poursuivre le travail de consolidation des réseaux continentaux et internationaux en animation.

Formation du système

L'animation socioculturelle s'impose depuis les années 1960 comme un système d'action jouant sur le triple registre de la régulation, de la promotion et de la contestation sociales dans

des situations où les enjeux sont à la fois culturels, sociaux, économiques et politiques. Inscrite dans une historicité, elle se présente comme une praxis liée aux formes d'action du passé tout en demeurant ouverte sur l'avenir. En marge des marchés liés à la globalisation, ce système est un mode d'intervention valorisant un tiers secteur fondé sur des associations, des groupes communautaires, des organismes non gouvernementaux (ONG) et plus généralement sur l'économie sociale et solidaire. Ce tiers secteur offre des perspectives d'innovation et de résistance que l'on doit valoriser dans des synergies internationales.

La recherche des origines se mêle toujours à un foisonnement de récits. Certains n'hésitent pas à rechercher les sources de l'action collective dans le temps long, celui des sociétés asiatiques, africaines, amérindiennes ou indo-européennes, à l'époque des pyramides, des cités grecques ou des cathédrales. Nous en resterons à l'époque moderne où les idées s'affirment, s'écrivent et se mettent en acte autour de la Révolution française. Sans survaloriser ce moment historique, soulignons que le siècle des Lumières, en libérant la parole, en approfondissant les connaissances, en « découvrant » le monde, fut un temps où les savoirs se constituèrent en principes explicatifs des choses.

À l'instar de Rousseau, nous exigeons la négociation d'un nouveau contrat social car la mondialisation a transformé l'état de la planète. Nous habitons le même monde, même si les représentations que nous en avons ne sont pas forcément les mêmes. Ce nouveau contrat doit définir des biens communs, des valeurs et des savoirs partagés, et s'appuyer sur les apports des sciences sociales qui ont pris forme, à la fin du XVIII^e siècle (Dortier, 2005), à partir des rêves de philosophes, et produit, surtout au XIX^e siècle, des théories sociales qui servent de fondements aux mouvements d'éducation populaire et d'animation qui les prolongent (Lafortune, 2004).

C'est dans ce contexte que se forge le concept d'économie sociale à partir d'expérimentations menées notamment par Frédéric Le Play, Charles Fourier et Joseph Proudhon. Progressivement, quelques grands principes définissent une économie autre que capitaliste, avec en particulier, la liberté d'adhésion, la gestion démocratique et la primauté de l'être humain sur le capital. Les coopératives, les mutuelles et les associations se développent, et ce dernier secteur devient le terreau de l'éducation populaire.

On considère souvent le rapport Condorcet de 1792 comme le projet phare de l'éducation populaire. Le discours de Portiez à la Convention en 1793 s'avère toutefois plus visionnaire en ouvrant des voies où les trois registres de la régulation, de la promotion et de la contestation sociales sont inscrits. Il peut à ce titre être considéré comme le précurseur de ce qui deviendra l'animation socioculturelle lorsqu'il écrit : « connaître les droits et les devoirs de l'homme en société, apprendre à défendre les uns et à pratiquer les autres, et manier une pique, voilà toute l'éducation dans une république » !

À cette période fondatrice succéda le temps des pionniers, qui inventent tout au long du XIX^e siècle de nouvelles formes d'action collective, le temps des fondations institutionnelles au cours de la première moitié du XX^e siècle, puis celui des réseaux à compter des années 1960. Tous ces moments méritent attention et quelques figures internationales peuvent être convoquées. Comment ne pas songer ici à l'action et à la pensée de Paolo Freire en Amérique latine, ou au Centre culturel Cuernavaca au Mexique fondé par Ivan Illich, ou en Europe à Joffre Dumazedier, un des fondateurs de Peuple et culture en France.

La France n'est donc pas isolée même si son histoire est singulière. D'autres formes d'éducation populaire existent aux quatre coins du globe, elles aussi liées à des histoires culturelles spécifiques. Dans les pays anglo-saxons, l'éducation communautaire (Community Education), la formation continue (Continuing Education) ou l'apprentissage sociétal (Learning Society) favorisent une meilleure connaissance de soi et une démocratie participative. Dans les pays scandinaves, le Danois Grundtvig valorise la culture des sagas nordiques et les réseaux autour de savoirs et d'imaginaires toujours vivants. En Allemagne, plusieurs courants pédagogiques se développent, dont celui de Kerschensteiner, qui publie en 1926 une théorie de l'éducation où le rôle de l'apprenant, du développement individuel et de la critique du progrès social est mis de avant. Aux États-Unis, les YMCA ou de nombreuses ONG œuvrent dans une perspective communautaire. En Amérique du Sud, notons le travail des chercheurs sur le thème du *luzure del ocio* ou du récréacionmo, sans oublier le Forum social de Porto Alegre qui intègre l'héritage de la théologie de la libération et du mouvement ouvrier populaire.

En Asie, soulignons le mouvement initié par Muhammed Yunus, jeune professeur d'université en économie, qui se rend compte du fossé existant entre les conditions de vie des populations et le caractère abstrait de l'économie. Il invente le microcrédit et devient le banquier des pauvres en créant la Grameen Bank, dont les profits ne sont pas versés aux actionnaires mais réinvestis pour le développement de la société. L'exemple est suivi un peu partout avec des résultats mitigés, mais plutôt encourageants. Yunus se voit attribuer un prix Nobel en 2006 grâce à cette initiative. Les projets ne manquent pas non plus en Afrique. Citons le mouvement Set Setal au Sénégal et l'action, là aussi, de nombreuses ONG. On assiste toujours à l'élargissement des formations, à l'apprentissage de savoirs partagés et l'injonction de la participation à la vie sociale et culturelle.

Ces associations, dans leur genèse, apparaissent là où un vide de contrôle social ou une auto-organisation se produit parce que les pouvoirs organisés n'ont pas eu le temps de se l'approprier. Cette thèse, formulée par Geneviève Poujol (1978), stipule que l'idée d'innovation en matière de structures ne peut se situer qu'à la marge des pouvoirs organisés, à la limite où la légalité est encore floue. L'auteure note que la forme de ce lieu social est délimitée par l'ensemble des structures organisées qui l'entourent. Elle ne se maintient que si elle se situe entre plusieurs pouvoirs organisés et trouve sa cohérence dans le conflit qui l'oppose aux structures organisées, car ce conflit extérieur la localise dans l'ensemble de l'organisation sociale en lui traçant ses frontières.

Les acteurs de l'animation partagent des valeurs fondamentales et d'abord celles des droits humains affirmant que les êtres humains naissent libres et égaux en droit. À cette injonction doit s'ajouter la mise en œuvre de l'éducation pour tous, des luttes contre les inégalités et pour une démocratie active. Où qu'elles s'implantent, les pratiques d'animation socioculturelle poursuivent trois objectifs : la participation, le vivre ensemble et la création culturelle. Le système de l'animation est donc vaste et en perpétuelle évolution. Il est façonné par les histoires nationales dont les publics sont disparates, avec notamment une place faite aux jeunes, mais aussi aux groupes exclus de la parole et de l'action. Au cœur de l'animation, se trouve cette volonté que les individus deviennent sujets, qu'ils puissent faire sens de leur vécu et le transformer en expérience, devenir enfin des acteurs en mesure de se réapproprier individuellement et collectivement l'orientation de leur vie et le cours de leur communauté.

Trois traits majeurs caractérisent le système d'animation socioculturelle en voie de consolidation. Il se fonde d'abord sur une base associative et volontaire, les organisations qui le composent n'étant pas à but lucratif ni sous l'emprise d'aucune institution : école, église, syndicat

Exemple de la formation du système d'animation québécois

La structure de ce système peut se résumer à trois ensembles interreliés.

1) Le premier ensemble concerne les jeunes et le temps libre : les YMCA ont ouvert la voie avec la création dès 1870 d'un premier équipement récréatif, mais les patronages catholiques se multiplient rapidement. En 1929, ils se regroupent dans l'œuvre des terrains de jeux (OTJ) qui se transforme en 1946 en Confédération otéjiste provinciale (COP). La COP participe à la laïcisation proposée par le nouveau cadre étatique des années 1960. Le rapport Bélisle sur l'organisation des loisirs accélère le transfert des œuvres aux services municipaux et la COP se mute en 1965 en Confédération des loisirs du Québec (CLQ). En 1968, la création d'un Haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports ouvre un débat public sur la place des loisirs dans la société québécoise qui aboutira à l'adoption d'une politique en la matière en 1979. Regroupant les forces vives du secteur, le Conseil québécois des loisirs, qui succède au CLQ en 1998, continue de défendre le droit au temps libre et de favoriser son accessibilité.

2) Le deuxième ensemble est celui du mouvement d'action communautaire autonome: composé de 4 000 organismes où travaillent 25 000 personnes, dont 80% de femmes, ce mouvement mène une action hors des partis politiques, des syndicats et des églises. Il constitue un vivier fécond d'interrogations et de mises en œuvre collectives, par la socialisation, l'entraide, la défense des droits, les services de proximité et la mobilisation des solidarités, dans l'optique d'une plus grande justice sociale, d'une démocratisation de l'espace public et d'une réappropriation, individuelle et collective, du pouvoir, entendu comme potentialité d'infléchir délibérément le cours des choses.

3) Le troisième ensemble est celui du mouvement coopératif et mutualiste: il suffit de rappeler l'importance et l'originalité des coopératives Desjardins pour en mesurer le poids dans l'économie sociale et sa capacité à résister au modèle strictement spéculatif dominant en Amérique du Nord.

Ces trois ensembles se recoupent, se mêlent parfois et font du système d'animation québécois un modèle.

ou parti politique. Puis, il se dynamise dans le temps social laissé libre par le travail ou l'engagement strictement politique ou religieux, bien que les États ou les collectivités locales puissent y apporter leur soutien. Enfin, il suscite la participation active, tant au niveau des choix que de l'élaboration, voire de la création, d'un produit culturel.

En somme, le système d'animation socioculturelle résulte d'un mode d'organisation et d'action dans un espace social laissé libre, d'un mode de gestion des temps libérés et d'un mode de participation active fondée sur l'engagement citoyen et la dynamique sociale. Ce système se fonde sur une praxéologie qui fait lien et tension entre théorie et pratique. Il mise sur l'intelligence stratégique des animateurs, qui consiste dans les termes de Jean-Claude Gillet (1995), à penser l'agir local et à agir le penser global.

Ancrage dans des problématiques spécifiques

La plupart des sociétés contemporaines reconnaissent le principe d'égalité des droits et des libertés, voire des chances ou des capacités. Depuis le siècle des Lumières, les philosophies politiques et sociales, même les plus libérales qui justifient les différences sociales, postulent une égalité entre les humains. Cette égalité de principe ne cache pas l'accroissement d'inégalités multiples aux registres variés (Dubet, 2000). Ces inégalités concernent les rapports entre le Nord et le Sud, mais aussi au sein de chaque hémisphère entre les possédants et les dépossédés, les hommes et les femmes, la majorité et les minorités ethnoculturelles ou encore entre certains territoires.

La tendance dominante est bien celle d'un néolibéralisme qui accentue les disparités économiques entre les pays et au sein des pays. Le rapport annuel 2006 du programme des Nations Unies pour le développement rappelle que plus d'un milliard de personnes vivent encore dans l'extrême pauvreté et nombre d'entre elles voient leur niveau de vie régresser constamment. Les 1% les plus riches détiennent autant de richesses que les 57% les plus pauvres. La crise financière

mondiale de 2008 aggrave encore la situation. Le rapport 2009 de la conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement établit la liste, à partir d'un indice composite fondé sur la malnutrition, la santé, la scolarisation et la vulnérabilité économique, des 49 pays les moins avancés dont 33 sont situés en Afrique subsaharienne et 10 en Asie. Le produit intérieur brut par habitant de ces pays est inférieur à 527 euros et leur population estimée à 700 millions devrait atteindre 1,3 milliard d'habitants en 2030.

En Asie, en Amérique latine, en Afrique, l'onde de choc de l'urbanisation se propage souvent sans planification urbaine, sans politique foncière, sans programme d'investissement dans les logements, les infrastructures, les services de base (eau, électricité, déchets, assainissement). Un milliard de nouveaux urbains vivent en 2010 dans des bidonvilles, ils seront deux milliards en 2030 si rien ne change. L'ONU-Habitat, créé en 1978 sous la forme d'un fragile Centre des nations unies pour les établissements humains, est devenu une véritable ONU des villes depuis le sommet mondial de Vancouver en 2006, qui marque une prise de conscience, sans toutefois que suivent des moyens adéquats d'intervention. Dans les pays du Nord, les poches de pauvreté ne se résorbent pas non plus. À titre d'exemple, le taux de chômage des Afro-américains est deux fois plus élevé que celui du reste de la population et beaucoup plus accentué dans les ghettos.

Sans nier qu'à son échelle le travail d'animation a produit de l'émancipation, de la justice, de l'égalité et de l'autonomie, les faits sont têtus et après des décennies de libéralisation forcée des échanges, l'état du monde apparaît comme un chantier où les inégalités sont criantes et les guerres toujours présentes.

Ce monde aux inégalités multiples a besoin de reliance (Bolle de Bal, 1996) d'autant que le vivre ensemble est malmené par des processus socioculturels qui innervent l'ensemble de la société. Sans les développer plus avant, cinq d'entre eux ont souvent été soulignés : celui de la mobilité accélérée, qui favorise un changement d'échelle remettant en question la distance physique comme indice de proximité sociale ; celui de la rétraction du social, qui correspond au délitement de l'organisation traditionnelle au profit d'un espace de parcours entre de multiples milieux ; celui de la multiplication des moyens d'information et de communication, qui agit dans l'espace social au détriment des relations personnelles directes ; celui de la remise en cause de l'intégration par le travail, qui a longtemps été un des fondements de l'organisation sociale ; enfin, celui de l'individuation, qui devient un principe fondateur se distinguant de l'individualisme conçu comme un repli sur soi.

Les défis actuels

Trois grands défis se posent actuellement aux acteurs de l'animation socioculturelle : la non-neutralité des pratiques, le réaménagement des environnements culturels, qui conditionnent à moyen terme l'impact des actions immédiates, et le développement d'une praxis réflexive.

L'impossible neutralité des pratiques

On constate une diversité d'orientation des pratiques dans le champ de l'animation socioculturelle. Du point de vue du continuum sur lequel elles se distribuent, il y a d'un côté, le projet de socialiser et de conformer aux valeurs dominantes afin de faciliter le bon fonctionnement de la société et de l'autre, celui de libérer les capacités d'expression et les forces créatrices des citoyens. Qu'il s'agisse de relayer les valeurs conservatrices qui président au désordre actuel ou de valoriser la capacité

Grandeur et misère de l'éducation populaire

Les Trente glorieuses, période d'effervescence

En Afrique :

- actions d'alphabétisation et d'émancipation des mouvements de libération nationale suite aux campagnes d'alphabétisation chinoise durant les années 40-50 et cubaine durant les années 1950-60
- programme Ujamaa en Tanzanie sous la direction de Julius Nyerere
- éducation populaire de résistance en Afrique australe

En Amérique latine :

- actions de résistance culturelle et politique à la dictature par l'éducation populaire autonome

En France:

- résistance française et ses suites: Peuple et Culture, les Foyers Léo Lagrange, la Ligue Laïque de l'enseignement, les Maisons des jeunes et de la culture

En Europe de l'Est :

- développement de l'éducation populaire dès 1947
- sociétés Znanja pour la diffusion du savoir scientifique

Les années 1980, période de régression

En Afrique:

- programmes d'ajustement structurel
- crispation des pouvoirs en place

En Amérique latine:

- redéfinition du rôle de l'éducation populaire dans une société frayant de nouveau avec la démocratie
- déclin du rôle de soutien et d'animation de la résistance joué par l'éducation populaire
- exclusion de l'éducation populaire des politiques gouvernementales

En Amérique du Nord:

- recentrage majeur des politiques d'éducation des adultes sur la formation reliée au travail et sur l'alphabétisation fonctionnelle
- marginalisation de l'éducation populaire

En Europe de l'Est:

- seuls les pays du nord de l'Europe résistent et maintiennent leur appui à l'éducation populaire

Les années 2000, période de survie

En Afrique:

- effondrement presque généralisé des budgets alloués à l'alphabétisation des adultes

En Amérique latine:

- marginalisation de l'éducation populaire dans les politiques nationales d'éducation des adultes

En Europe centrale:

- détérioration majeure des actions des sociétés Znanja

En Europe de l'Ouest et au Québec:

- diminution des subventions à l'éducation populaire et disparition de ce champ dans les politiques de formation continue
- maintien des réseaux associatifs de résistance (protection des consommateurs, mouvement des femmes, mouvement écologiste, mouvement syndical, groupes de solidarité mondiale et altermondialiste) renaissance sous forme d'universités populaires comme en Espagne, etc.

d'initiative, l'animation de la diversité basée sur une égalité des chances et l'émergence d'une citoyenneté active qui facilite la construction d'alternatives culturelles, sociales et économiques, les pratiques d'animation ne peuvent prétendre à la neutralité. Cinq questionnements touchant aux fonctions de l'animation socioculturelle permettent de soutenir cette affirmation.

Fonction de socialisation : les pratiques tendent-elles à faire expérimenter de nouvelles sensibilités sociales ou culturelles ou à incruster des idées toutes faites ? Créent-elles des espaces pour l'expression ou brouillent-elles les cartes ? Suscitent-elles la curiosité et font-elles rêver à d'autres mondes possibles ou encore nous endorment-elles dans la normalité apparente du statu quo ? Auprès de publics âgés, l'animation est-elle une thérapie occupationnelle ou un éveil à

des alternatives et un refus du retrait social ? Lors de cas de discrimination, soutiennent-elles le courage civique ou prennent-elles la voie facile de la diversion ?

Fonction de promotion : les pratiques d'animation socioculturelle sont-elles des outils à la fois de promotion collective et individuelle (la première requérant la seconde) ou des ascenseurs individuels et individualistes ? Facilitent-elles l'action collective des citoyens ou servent-elles la compétition individuelle ? Soutiennent-elles la prise en main collective d'une région ou découragent-elles les mouvements de solidarité ? Appuient-elles les appels contre la corruption ou passent-elles par-dessus cette réalité pour la faire oublier ? Développent-elles la capacité de comprendre le fonctionnement du marché et les intérêts des grandes multinationales ou se mettent-elles au service du marketing culturel afin de dorer l'image d'intérêts parfois douteux ?

Production de nouveaux savoirs : les pratiques contribuent-elles à produire de nouveaux savoirs et à offrir de nouvelles lunettes pour voir mieux ou autrement ? Permettent-elles d'explorer de nouvelles façons de faire ou entretiennent-elles l'opinion publique dans un connu tranquille et tranquillisant ? Créent-elles des occasions pour observer la réalité d'un œil neuf et curieux, pour expérimenter et ainsi sortir des sentiers battus ?

Expérience de gouvernance : les participants ont-il un mot à dire dans les pratiques d'animation ? Impose-t-on des contenus ou accepte-t-on que le contenu de l'animation soit décidé démocratiquement avec le groupe ? Les pratiques permettent-elles d'expérimenter un fonctionnement démocratique ou renforcent-elles plutôt la culture de consommation passive ?

Méthodes pédagogiques : le transfert de connaissances nouvelles sert-il à distinguer statutairement l'animateur ou plus utilement à fournir des outils pour permettre aux individus et groupes de creuser là où ils sont ? Les méthodes proposent-elles des mots pour mieux nommer les choses et articuler les connaissances ? Crée-t-on des espaces et des temps pour des retours, des discussions, des réflexions ? Est-ce qu'on part du connu ou cherche-t-on à accentuer l'inconnu pour exclure certains groupes ? Favorise-t-on une pédagogie d'ouverture et de fermeture sur la question ?

Les façons de faire véhiculent le vrai message de l'intervention. Les méthodes ne mentent pas ; elles trahissent l'orientation profonde et révèlent les contradictions possibles entre le discours et l'orientation de fait. Les pratiques ne sont donc pas neutres. Elles aiguissent la créativité ou l'endorment, stimulant ou inhibant la capacité de voir, d'agir, de dire et de produire autrement. Elles permettent ou bloquent la formation de nouveaux rapports avec le milieu, l'environnement ou les systèmes humains.

Le défi ne consiste pas ici simplement à obtenir plus de ressources pour accroître le nombre d'activités, mais d'abord à décider entre nous vers quelle animation ces ressources doivent être destinées. Une politique gouvernementale de financement doit demeurer pluraliste. Du moment qu'une activité répond aux critères d'une intervention de qualité standard ou professionnelle, l'État doit sans discrimination financer toute activité répondant aux normes.

En tant que praticiens et citoyens d'un autre monde possible, les animateurs ne peuvent rester neutres. Il leur faut prioriser les pratiques qui ont du sens, celles où les participants apprennent à être plus confiants en eux-mêmes, à développer des projets, à rêver précisément d'un autre monde, d'une autre économie, d'un autre environnement. Il faut accorder la priorité aux pratiques

donnant à une communauté discriminée l'espoir et l'audace d'entreprendre des changements en vue d'améliorer sa qualité de vie.

L'élargissement des pratiques à l'aménagement d'environnements créateurs

Le second défi concerne les territoires des pratiques. Les politiques et les actions d'éducation populaire et d'animation ne peuvent demeurer étroitement éducatives ou animatives. Les environnements dans lesquels vivent et circulent les gens pèsent lourd sur l'actualisation des curiosités que nous avons excitées ou nourries. La présence ou l'absence d'équipements culturels dans le quartier ou la région ainsi que leur qualité influencent grandement la mise en pratique des savoir-faire mobilisés et des idées semées lors des interventions. Elles conditionnent la possibilité d'autoformation et d'inter-apprentissage des hommes et des femmes tout au long de leur vie.

Voici deux exemples de l'incidence des environnements quotidiens sur les apprentissages informels, l'autoformation et la créativité. Le premier a trait à l'accès à l'Internet et aux canaux spécialisés de télévision disponibles uniquement via la câblodistribution. Pour l'adulte aujourd'hui, ces deux sources d'information sont devenues les principaux outils d'autoformation et donc d'approfondissement des intérêts intellectuels suscités par l'animation. Or au Québec, à titre d'exemple, l'accès à ces sources demeure très inégal. Si 60% de tous les ménages sont abonnés à un système de câblodistribution, ce taux chute à 40% au sein des ménages à faible revenu (Statistique Canada, 2005). En 2005, seuls 25% des ménages à faible revenu sont connectés à l'Internet comparativement à 86% des ménages à haut revenu. En tenant compte de la non-accessibilité de ces services dans les régions éloignées, on conclut que moins de la moitié des familles à faible revenu, voire uniquement le quart pour l'Internet, ont accès aux principaux moyens actuels d'information et d'ouverture sur l'extérieur de leur univers quotidien.

Dans la société contemporaine, ces services sont devenus des sources indispensables de stimulation intellectuelle. La nature de bien commun de ces services est indéniable. Pourtant, lorsque les entreprises privées de câblodistribution ont développé ces services durant les décennies 1980 et 1990, elles ne l'ont fait qu'en fonction des lois du marché. Elles en ont d'ailleurs tiré des profits exorbitants qui leur donnent aujourd'hui une image de philanthropes. Ces compagnies ont mis sur pied un réseau de communication culturelle déséquilibré socialement et géographiquement. Elles ont ancré structurellement les nouveaux environnements culturels dans des formes et réseaux profondément inégaux. Elles ont laissé un héritage culturel extrêmement lourd qu'il faut maintenant corriger.

Le second exemple concerne l'architecture urbaine et l'aménagement du patrimoine naturel. Les murs parlent, le mur de Berlin en disait long tout comme aujourd'hui le mur entre le Mexique et les États-Unis. La laideur et l'anarchie architecturales parlent tout comme la beauté d'un parc. Il y a en milieu urbain une organisation de l'espace physique qui libère la parole et une autre qui génère le silence, sinon la peur. L'aménagement des trottoirs n'est pas indifférent. Il y a des villes spectacles qui d'en haut nous ébahissent et nous dominent, mais il y a aussi des villes habitées, des villes apprenantes, des rues et des places animées. L'installation de créations artistiques sur le parcours quotidien des citoyens doit faire partie de plans d'animation socioculturelle.

Les environnements culturels pèsent lourd et conditionnent grandement la contribution attendue de l'animation socioculturelle. Le plan d'aménagement d'une ville, les règlements architecturaux ont un effet d'animation culturelle qu'on ne peut ignorer, sous prétexte que cela

relève d'un autre ministère ou d'une autre discipline scientifique. Le défi consiste à concevoir un développement de nos champs d'intervention qui ne s'arrête pas au déploiement des pratiques immédiates.

L'expertise requise

Le troisième défi consiste à reconnaître et à développer l'expertise requise en vue d'aménager des environnements culturels et éducatifs. Il y a une méthodologie de travail en petits groupes et une autre en grands groupes qui favorisent la participation et catalysent la dynamique interne du collectif. Il y a des approches expérimentées qui amènent les gens à s'intéresser à l'histoire de leur milieu, à voir leur environnement d'un œil nouveau. Il y a des pédagogies qui donnent à l'individu le goût de continuer à se construire. Il ne va pas de soi de faire des animations qui animent vraiment, qui allument, qui développent un esprit réflexif. L'aménagement des environnements culturels et éducatifs est complexe et ne peut se faire sans compétences techniques et esthétiques. Il ne peut être négocié avec les décideurs urbains sans savoir-faire politique. Il faut récupérer du marketing culturel les techniques d'analyse de besoins et de stimulation de la motivation pour les convertir en une ingénierie d'émulation des capacités d'initiatives et de création des citoyens.

Les pratiques d'animation ne deviennent praxis que dans la mesure où les actions sont informées par la recherche et réciproquement. La praxis se déploie non seulement par l'exploration et la validation des méthodologies et des nouvelles technologies, mais aussi par l'analyse des fonctions réelles des interventions dans leurs différents contextes. Elle doit reposer sur l'étude empirique des effets des actions. Bref, les pratiques d'animation culturelle n'ont d'effets réels et durables, ne sont créatrices que dans la mesure où elles s'appuient sur une expertise qui n'est pas seulement de l'ordre des trucs du métier, mais aussi de la compréhension du sens des différents modes d'intervention. Le défi tient alors à la nécessité d'expertise méthodologique et aux exigences intellectuelles de pratiques qui, pour être significatives socialement, doivent devenir à la fois rigoureuses et réflexives.

Dynamiser les réseaux pour consolider le système

La mise en réseau des acteurs de l'animation s'impose car il convient de conjuguer les analyses et les pratiques au pluriel. Face à la mondialisation essentiellement économique et financière fondée sur la compétition des marchés et des entités territoriales, une autre plus sociale et démocratique, liée aux mouvements citoyens, passe par la consolidation du système d'animation.

Deux actions peuvent être menées pour donner une plus grande visibilité au système d'animation et favoriser les synergies internationales. L'une consiste à organiser des réseaux actifs dans les pays où l'animation se développe. Il faut ainsi envisager l'établissement de têtes de réseaux nationaux et continentaux qui consolident le Réseau international de l'animation (RIA) à partir d'une charte de valeurs partagées. Les acteurs impliqués pourraient aussi réfléchir aux formations à l'animation professionnelle, aux échanges d'étudiants, de formateurs, de professionnels ou de dirigeants bénévoles. Trois réseaux d'animation sont déjà actifs : le réseau européen avec une tête de pont à Bordeaux autour de l'Institut supérieur d'ingénieurs animateurs territoriaux ; le réseau ibéro-américain, dont la direction actuelle associe les universités de Saragosse et de Montevideo, et le réseau nord-américain avec l'Unité de programmes en ARC comme pivot à Montréal. Deux réseaux restent à établir, soit un réseau africain, dont les colloques du RIA ont jeté les jalons en favorisant la rencontre de participants d'une douzaine de pays, et le réseau oriental qui pourrait s'organiser à partir du Liban.

L'autre action à poser relève de la création d'un moyen d'échange et d'expérimentation qui mette en contact les chercheurs et les praticiens oeuvrant dans le champ de l'animation où que ce soit dans le monde. Il en va ainsi des colloques internationaux biennuels du RIA initiés à Bordeaux en 2003. S'ajoute désormais la présente revue internationale qui contribuera, nous l'espérons, à la diffusion de la recherche certes, mais également au développement de nouvelles synergies.

Conclusion

L'animation participe d'une dénonciation de la légitimité d'un monde en construction tout en offrant un espace d'imagination réaliste. Elle n'est pas un mouvement produit par des marchands de rêve et constitue une médiation mobilisatrice entre une réalité environnante et une conscience critique (Augustin et Gillet, 2000). Beaucoup reste à faire pour dessiner des formes d'action collective compatibles avec les aspirations des sociétés et particulièrement avec celles des plus défavorisées.

Le premier pas consiste à refonder l'éducation populaire comme un processus de création collective de savoir critique, une mobilisation populaire de l'intelligence et de la sensibilité des groupes exploités, aliénés et dominés, pour nourrir la transformation sociale et politique par une action collective produite à partir de l'expression, de l'analyse et de la capacité de débats de ceux qui sont précisément victimes du néolibéralisme. Avant d'être un objet d'analyse, le vivre ensemble est une urgence politique.

Donner une nouvelle ambition au système d'animation, faire une place aux initiatives citoyennes, sont toujours des thèmes d'actualité, même si la dynamique sociale a changé avec de nouvelles relations entre les processus culturels, les territoires et l'organisation sociale. Les contours de ces relations prennent des formes diverses selon la sensibilité accordée à quatre variables : les rapports entre le global et le local, le privé et le public, la gouvernementalité et la gouvernance et entre l'autonomie et l'hétéronomie.

Face aux transformations sociétales et aux difficultés du vivre ensemble, les assurances d'hier sont largement battues en brèche. Les grandes organisations fondées sur des « nous » collectifs sont perturbées par la montée des petits « je » (Ion, 1998). Si l'on parvient peu à peu à saisir les logiques de déliance, les défis en vue d'instaurer des processus favorisant la reliance sont immenses.

Innovation, participation, contestation, les terrains de l'animation sont multiples. Si elle n'a pas à se substituer à la responsabilité politique née des élections, elle est indispensable au développement participatif nécessaire dans une démocratie pluraliste. Son rôle reste fondamental vis-à-vis de la gestion et de l'appropriation des lieux de vie, de la mobilisation utile à la conquête d'un droit de reconnaissance pour chacun et de la promotion de valeurs collectives.

On ne contrecarrera pas le projet néolibéral d'anesthésie de la capacité citoyenne sans le développement d'une praxis réfléchie et compétente. On ne freinera pas l'engourdissement de la créativité intellectuelle et artistique sans l'organisation d'espaces variés de créativité réelle. La créativité sociale est à la fois une construction intime et un engagement social. Elle ne peut se manifester sans que les individus ne disposent de l'espace nécessaire pour se construire et devenir individuellement autonomes, sans qu'ils puissent développer leur identité propre et gérer leur vie. Mais la citoyenneté active, c'est aussi rêver ensemble d'un autre monde possible et de travailler ensemble à le faire advenir. L'animation d'un dérangement continu, tel est le sens, la nécessité et l'avenir de l'animation socioculturelle dans les sociétés actuelles.

Références

- Augustin, Jean-Pierre et Jean-Claude Gillet (2000), *L'animation professionnelle : histoire, acteurs, enjeux*. Paris : L'Harmattan.
- Bélanger, Paul et al., dir. (1987), *Animation et culture en mouvement*. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Bolle de Bal, Marcel (1996), *Voyage au cœur des sciences humaines : de la reliance*. Paris : L'Harmattan, 2 tomes.
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (2009), *Rapport annuel*. ONU.
- Donzelot, Jacques et Pierre Estèbe (1994), *L'État animateur : essai sur la politique de la ville*. Paris : Esprit.
- Dortier, Jean-François (2005), *Une histoire des sciences humaines*. Paris : Sciences humaines.
- Dumazedier, Joffre (1988), *Révolution culturelle du temps libre, 1968-1988*. Paris : Méridiens-Klinscksieck.
- Gillet, Jean-Claude (1995), *Animation et animateurs, le sens de l'action*. Paris : L'Harmattan.
- Gillet, Jean-Claude (2006), *L'animation en questions*. Paris : Eres.
- Heluxaert, Michel (2004), *Pour l'éducation populaire*. Paris : L'Harmattan.
- Ion, Jacques (1998), *La fin des militants ?* Paris : Éditions Ouvrières.
- Lafortune, Jean-Marie (2004), *Introduction aux analyses sociologiques du temps hors travail*. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Leterrier Jean-Michel (2001), *Citoyens, Chiche ! Le livre blanc de l'éducation populaire*. Paris : L'Atelier.
- Maurel, Christian, (2000), *Éducation populaire et travail de la culture*. Paris : L'Harmattan.
- Mignon, Jean-Marie, (2005), *Le métier d'animateur*. Paris : La Découverte.
- Programme des Nations Unies pour le développement (2006), *Rapport annuel*. ONU.
- Poujol, Geneviève (1978), *La dynamique des associations*. Paris : Les amis du centre d'études sociologiques.
- Statistique Canada (2005), *Enquête sur les dépenses des ménages*, publiée le 12 décembre 2006.
- Viard, Jean (2004), *Le nouvel âge du politique : le temps de l'individu-monde*. Paris : L'Aube.
- Yonnet Paul (1999), *Travail, loisir : temps libre et lien social*. Paris : Gallimard.